

RAPPORT

Nairobi,
(Kenya),
1-5 février
2016

Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique

Vingtième session

(et quatrième Semaine des forêts et de la faune sauvage
pour l'Afrique)



Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

SESSIONS PRÉCÉDENTES DE LA COMMISSION

1ère session	Ibadan (Nigéria)	31 octobre-7 novembre 1960
2ème session	Lomé (Togo)	20-25 janvier 1969
3ème session	Nairobi (Kenya)	7-12 février 1972
4ème session	Bangui (Rép. centrafricaine)	22-27 mars 1976
5ème session	Accra (Ghana)	24-28 avril 1978
6ème session	Arusha (Tanzanie)	12-16 septembre 1983
7ème session	Bamako (Mali)	20-24 janvier 1986
8ème session	Blantyre (Malawi)	1er-3 mai 1989
9ème session	Kigali (Rwanda)	10-14 août 1992
10ème session	Sanbonani (Afrique du Sud)	27 novembre-1er décembre 1995
11ème session	Dakar (Sénégal)	14-17 avril 1998
12ème session	Lusaka (Zambie)	27-30 mars 2000
13ème session	Libreville (Gabon)	25-29 mars 2002
14ème session	Accra (Ghana)	18-21 février 2004
15ème session	Maputo (Mozambique)	29 mars-1er avril 2006
16ème session	Khartoum (Soudan)	18-21 février 2008
17ème session	Brazzaville (Congo)	22-26 février 2010
18ème session	Cotonou (Benin)	16-20 janvier 2012
19ème session	Windhoek (Namibie)	30 septembre-4 octobre 2013

RAPPORT

DE LA

VINGTIÈME SESSION

DE LA

COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE

**Nairobi, République du Kenya
1 – 5 février 2016**

TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS	i
INTRODUCTION ET OUVERTURE DE LA 20 ^{ème} SESSION.....	1
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (POINT 2).....	2
ÉLECTION DU BUREAU (POINT 3).....	2
PROCESSUS LIÉS À L'ÉLABORATION DES POLITIQUES AU NIVEAU MONDIAL (POINT 4).....	2
LA FORESTERIE ET L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET L'ATTÉNUATION DE LEURS EFFETS (POINT 5)	3
(i) Initiatives, expériences et défis du mécanisme REDD+ en Afrique	3
PRODUITS FORESTIERS NON-LIGNEUX: OPPORTUNITÉS ET DÉFIS (POINT 6).....	4
MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE : HARMONISATION DES POLITIQUES ET LOIS SECTORIELLES POUR RÉDUIRE LES CONFLITS SUR L'UTILISATION DES TERRES (POINT 7).....	4
(i) Renforcer les critères et indicateurs pour la gestion durable des forêts et leur utilisation dans les politiques et pratiques en Afrique	4
AMÉLIORATION DE LA VIABILITÉ ET DE L'EFFICACITÉ DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION DU COMBUSTIBLE LIGNEUX (POINT 8).....	5
RAPPORTS SUR LES INTERVENTIONS DE LA FAO ET DE SES MEMBRES EN RÉPONSE AUX RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR LA COMMISSION À SA DIX-NEUVIÈME SESSION (POINT 9).....	5
(i) Actions de la FAO et des pays membres	5
(ii) Résultats du XIV^{ème} Congrès Forestier Mondial	6
BRACONNAGE ET COMMERCE ILLICITE: IMPLICATIONS POUR LES MOYENS DE SUBSISTANCE ET LA GESTION DURABLE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE (POINT 10)	6
DIALOGUE DES RESPONSABLES DES ADMINISTRATIONS FORESTIÈRES (POINT 11)	7
(i) Les défis sur la mise en œuvre des politiques des forêts et de la faune sauvage en Afrique	7
(ii) Développement de petites entreprises des forêts et de la faune sauvage pour la réduction de la pauvreté en Afrique	7
LES FORÊTS ET LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU EN AFRIQUE (POINT 12).....	8
GENRE, JEUNESSE ET ÉDUCATION (POINT 13).....	9
RESTAURATION DES FORÊTS ET DES PAYSAGES (POINT 14).....	9
CONTRIBUTION À LA GOUVERNANCE DE LA FAO (POINT 15).....	10
QUESTIONS DIVERSES (POINT 16)	10
DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (POINT 17)	11
ADOPTION DU RAPPORT DE LA VINGTIÈME SESSION DE LA COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE (POINT 18).....	11
CLÔTURE DE LA 20 ^{ÈME} SESSION ET DE LA QUATRIÈME SEMAINE AFRICAINE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE (POINT 19).....	11

ANNEXES

<i>Annexe A</i> : ORDRE DU JOUR.....	13
<i>Annexe B</i> : LISTE DES PARTICIPANTS.....	15
<i>Annexe C</i> : LISTE DES DOCUMENTS.....	27
<i>Annexe D</i> : RESUME DU RAPPORT DES EVENEMENTS PARALLELES DE LA 4EME SEMAINE AFRICAINNE DES FORETS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE.....	29
<i>Annexe F</i> : MEMBRES DE LA COMMISSION.....	30

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

À L'ATTENTION DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMISSION

La Commission:

- a demandé à la FAO de continuer à collaborer avec les Commissions économiques régionales et autres processus régionaux sur les forêts et d'établir des liens avec les processus internationaux.
- a exhorté les pays à travailler activement en vue d'intégrer les forêts dans leurs stratégies nationales de changement climatique et leurs plans pour la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).
- a souligné l'importance de réguler les régimes fonciers sur les Produits forestiers non ligneux (PFNL), de promouvoir la domestication des PFNL afin de réduire les conflits entre les communautés locales et les compagnies forestières. La Commission a demandé aux pays de soutenir la création de valeur ajoutée locale sur les PFNL et le développement des marchés et des entreprises.
- a en outre demandé aux pays membres que soient renforcées ou mises en place des institutions qui collecteront des données statistiques fiables sur les PFNL et a encouragé la FAO à soutenir les pays à augmenter leurs investissements dans le secteur des PFNL.
- a exhorté les pays membres à renforcer la mise en œuvre des directives.
- a encouragé les pays membres à développer des critères et indicateurs génériques pour la région en utilisant un processus participatif et les a ensuite encouragés à les adapter aux besoins nationaux.
- a recommandé que les pays attirent l'attention sur la question du combustible ligneux à la prochaine Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique qui se tiendra en Côte d'Ivoire.
- a demandé aux pays membres de faire de leur mieux pour présenter leurs rapports sur les mesures prises pour mettre en œuvre les recommandations de la Commission.
- a demandé aux pays membres de maintenir l'élan et de traduire la «Vision 2050» en actions concrètes au niveau régional et national.
- a encouragé les pays membres à:
 - Assurer des allocations budgétaires adéquates au secteur de la foresterie et à créer un environnement favorable pour les investissements dans les programmes de la foresterie et de la faune sauvage.
 - Promouvoir la collaboration intersectorielle et l'intégration entre les secteurs de la foresterie et de la faune sauvage.
- a exhorté ses États membres à analyser les impacts du braconnage et du commerce illicite et à collaborer avec la FAO et ses partenaires afin de développer, tester et mettre en œuvre des stratégies de contrôle novatrices. La Commission a en outre recommandé que les membres promeuvent la production et la consommation licites de la viande de brousse pour une sécurité alimentaire accrue et des moyens d'existence améliorés.
- a encouragé les États membres à mettre en œuvre aux niveaux national et régional la stratégie adoptée lors de la Conférence de Brazzaville.

- a recommandé que les pays membres encouragent le dialogue avec le secteur privé pour stimuler les investissements, les innovations technologiques et l'amélioration des partenariats avec des groupes communautaires et de petits exploitants pour le développement des petites entreprises forestières.
- a recommandé que les pays membres continuent à assurer l'accès de la communauté et d'autres investisseurs aux forêts, à la faune sauvage et aux arbres hors forêts en vue de soutenir leurs entreprises. La Commission a demandé un soutien efficace au développement des petites entreprises forestières en termes d'interventions harmonisées du gouvernement, de l'organisation, du développement des compétences en affaires et en entrepreneuriat, de facilitation du financement, de la formation et du renforcement des capacités surtout au niveau de la communauté afin de mieux accéder aux marchés, à l'information et à la technologie.
- a encouragé aux pays de mobiliser des ressources suffisantes pour renforcer les capacités des organisations de bassins fluviaux existants et d'élaborer des stratégies et des plans d'action en vue d'intégrer les communautés locales et les organisations de bassins fluviaux dans la gestion des bassins versants.
- a encouragé ses membres à intégrer le genre et les jeunes dans leurs politiques forestières et fauniques, et à veiller à la mise en œuvre et au suivi de ces politiques dans des environnements favorables tels que la gestion communautaire des forêts. Elle a en outre demandé aux membres d'explorer des approches novatrices pour relever les défis auxquels est confronté l'avenir de l'éducation forestière afin d'attirer davantage d'étudiants au domaine de la foresterie.
- a invité les pays membres à renforcer leurs efforts pour planifier, mettre en œuvre et créer un environnement favorable pour la restauration des forêts et des paysages afin de répondre aux besoins nationaux et de remplir leurs engagements actuels et futurs à des objectifs internationaux et régionaux de restauration des forêts et des paysages (RPF).

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DE LA VINGTIÈME SESSION DE LA COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE ADRESSÉES AU COMITÉ DES FORÊTS ET À LA FAO

La Commission:

- a demandé à la FAO de continuer à collaborer avec les Commissions économiques régionales et d'autres processus régionaux sur les forêts et d'établir des liens avec les processus internationaux.
- a demandé l'assistance de la FAO dans les efforts des pays membres d'intégrer les forêts dans leurs stratégies nationales de changement climatique et leurs plans pour la réalisation des ODD.
- a réaffirmé l'importance de l'Accord de Paris et demandé à la FAO de soutenir les actions des pays pour une mise en œuvre de manière coordonnée, notamment avec une participation adéquate des principales parties prenantes nationales.
- a en outre demandé à la FAO de faciliter et de promouvoir le partage des meilleures pratiques sur le choix et l'utilisation des espèces appropriées et du matériel génétique, notamment les semences et les variétés locales, dans le cadre des activités liées à l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets.
- a reconnu le caractère complémentaire ainsi que les co-avantages découlant de la mise en œuvre des actions de l'adaptation et de l'atténuation des effets dans le secteur forestier. La Commission a

recommandé que la FAO fournisse le soutien nécessaire pour renforcer les capacités des pays dans la mise en œuvre des activités de la REDD+.

- a encouragé la FAO à soutenir les pays à intensifier leurs investissements dans le secteur des PFNL.
- a demandé à la FAO et aux Communautés économiques régionales de faciliter l'intégration des questions transfrontalières et du régime foncier dans les politiques d'utilisation du sol.
- a demandé à la FAO de renforcer son appui à la mise en œuvre des Directives volontaires sur la Gouvernance responsable des régimes fonciers en tant qu'outil essentiel permettant de tenir compte des considérations d'harmonisation, surtout des aspects interculturels de la gouvernance des terres, de l'agriculture, de la foresterie et du changement climatique.
- a demandé à la FAO de poursuivre son soutien aux pays dans le renforcement des capacités des parties prenantes dans l'utilisation des Critères & Indicateurs de gestion durable des forêts (GDF).
- a demandé à la FAO de poursuivre son appui aux pays pour améliorer la qualité et la disponibilité des données relatives à la production et à la consommation de combustible ligneux dans les pays. Elle a en outre recommandé que la FAO soutienne les pays dans la révision des programmes, des politiques et des réglementations nationales et régionales liés à l'énergie du bois et de l'intégrer dans la politique de développement au niveau national.
- a demandé à la FAO de:
 - soutenir les pays membres dans la mise en œuvre des ODD, en particulier ceux relatifs à la forêt et à la faune sauvage et l'utilisation des terres, et de renforcer les synergies dans la mise en œuvre des objectifs de Neutralité en matière de dégradation des terres proposés par la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.
 - soutenir les membres dans leurs efforts de sensibilisation sur le commerce illicite transfrontalier et, ce faisant, engager aussi le Partenariat de collaboration sur la gestion durable de la faune sauvage ainsi que d'autres institutions pertinentes.
- a demandé à la FAO de maintenir l'élan et de traduire la «Vision 2050» en actions concrètes au niveau régional et national.
- a en outre recommandé que la FAO soutienne, de manière inclusive, la coordination des efforts visant à mettre en œuvre la «Vision 2050» aux niveaux régional et international, en mettant un accent particulier sur l'engagement de tous les acteurs concernés, en particulier les jeunes.
- a encouragé la FAO à faciliter une plate-forme de communication pour les organisations de la société civile et le secteur privé, en vue d'améliorer la collaboration pour la mise en œuvre de la Vision 2015;
- a demandé à la FAO de fournir le soutien technique dont les pays ont besoin pour créer un environnement favorable au développement durable des petites entreprises forestières.
- a souligné la nécessité de partager les informations disponibles sur la gestion des bassins versants et a demandé à la FAO de:
 - faciliter la diffusion des connaissances et des informations sur l'importance de la gestion des bassins et des régimes fonciers (politiques et lois) par le biais des différentes parties prenantes à tous les niveaux, en mettant un accent particulier sur les communautés de base;
 - soutenir les pays membres dans la promotion des activités génératrices de revenus durables en vue de diminuer la pression sur les bassins versants et d'éviter la dégradation des terres;

- soutenir les Communautés économiques régionales dans l'élaboration des cadres régionaux sur la gestion des bassins versants transfrontaliers.
- a recommandé à la FAO d'apporter son soutien aux pays en renforçant leurs capacités et en fournissant un soutien technique pour l'intégration du genre et des jeunes dans les politiques forestières et fauniques et dans leur mise en œuvre, et en soutenant l'autonomisation économique des femmes dans la chaîne de valeur de la foresterie et de la faune sauvage à travers le développement de la petite entreprise.
- a demandé à la FAO de:
 - Soutenir les pays dans la planification et la mise en œuvre des activités liées à la restauration des forêts et d'autres terres dégradées, en particulier à travers les activités du Mécanisme de restauration des forêts et des paysages.
 - Aider les pays à identifier et à mobiliser les ressources financières nécessaires à la restauration des forêts et des paysages (par exemple à travers le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds Vert pour le Climat et le secteur privé) et de rechercher activement des contributions financières pour le Mécanisme de restauration des forêts et des paysages, ce qui permettra à la FAO de renforcer son soutien aux pays.
- a proposé l'ordre du jour ci-après pour inclusion dans la 23^{ème} session du Comité des forêts (COFO): Contribution du secteur forestier à la réalisation des ODD; rôle de FAO/COFO dans le développement des indicateurs en vue de suivre les progrès dans la réalisation des ODD et d'autres objectifs; le renforcement des capacités de collaboration intersectorielle pour s'occuper de la réduction de la pauvreté, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, du changement climatique, de la conservation et de l'utilisation durable des ressources forestières et de la faune sauvage, en tenant compte des rôles des femmes et des jeunes; et le changement climatique et les forêts, associés aux questions de la santé des forêts, des incendies de forêt et de l'intensification des catastrophes naturelles.
- a demandé au Secrétariat de transmettre à la Conférence régionale pour l'Afrique un rapport concernant les questions d'importance pour la région, portant sur les forêts et la faune sauvage, tel que discuté lors de la session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique (CFFSA) et sa recommandation selon laquelle la Conférence doit inclure dans l'ordre du jour de ses sessions les questions des ressources naturelles de manière systématique et plus détaillée.
- a demandé au Secrétariat de transmettre ses recommandations à la Conférence régionale pour l'Afrique et au COFO; et le programme de travail de la FAO aux autres Commissions Régionales des Forêts et au COFO.
- a recommandé à la FAO, par le biais du COFO, d'entreprendre la révision de sa Stratégie pour les Forêts et la Foresterie.
- a demandé à son Bureau et au Secrétariat d'identifier, en consultation avec le Secrétariat du Forum des Nations Unies pour les forêts, les opportunités d'utiliser la CFFSA comme un organe de coordination de l'action régionale et du dialogue pour Arrangement international pour les forêts.

**RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DE LA VINGTIÈME SESSION DE LA
COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE
À L'ATTENTION DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'AFRIQUE**

La Commission:

- a recommandé à la Conférence régionale pour l'Afrique d'inclure un point d'agenda lié à la gestion durable des ressources naturelles de manière systématique et détaillé.
- a souligné deux questions transversales d'importance régionale qui pourraient être prises en compte par la Conférence régionale: combustible ligneux pour l'énergie rurale et l'eau.

INTRODUCTION ET OUVERTURE DE LA 20^{ème} SESSION

1. La Commission des Forêts et de la Faune Sauvage pour l'Afrique (CFFSA) a tenu sa vingtième session à Nairobi, au Kenya, du 1^{er} au 5 février 2016, suite à l'aimable invitation du Gouvernement de la République du Kenya. Y ont participé 54 représentants de 12 Pays membres et 6 représentants d'organisations des Nations Unies. Étaient également présents des observateurs de 12 organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales internationales. L'Honorable M. Heineken Lokpobiri, Ministre d'Etat de l'agriculture et du développement rural, République fédérale du Nigeria; S.E. Mme Judi W. Wakhungu, Secrétaire du Cabinet, Ministère de l'environnement, des ressources naturelles et de l'administration du développement régional, République du Kenya; S.E. M. Kabelo Mafura, Ministre des forêts, des parcs et de la conservation du sol, Royaume du Lesotho; S.E. Mme Flavia Nabugere Munaaba, Ministère d'Etat de l'environnement de la République de l'Ouganda, ont pris part aux travaux (l'*Annexe B* fournit une liste complète des participants).

2. La vingtième Session de la Commission s'est tenue simultanément avec la quatrième Semaine africaine des forêts et de la faune sauvage (SAFF) sous le thème commun «Gestion durable des forêts et de la faune sauvage en Afrique: renforcement des valeurs, prestations et services». Grâce à ce thème, la 20^{ème} CFFSA, aussi bien que les activités de la semaine qui s'y rapportent, se sont efforcées de souligner et de mettre en œuvre les multiples dimensions de la gestion durable des forêts et de la faune sauvage et leur importance par rapport au maintien des moyens de subsistance des millions de personnes, ainsi que pour sa contribution au développement durable dans la région.

3. Le Représentant de la FAO au Kenya, M. Robert Allport, a remercié tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette conférence, plus particulièrement le Ministère de l'environnement, des ressources naturelles et de l'administration de développement régional au Kenya.

4. Dr Margaret Mwakima, Secrétaire général, Département d'État des ressources naturelles, Ministère de l'environnement, des ressources naturelles et de l'administration du développement régional, a souligné l'importance des ressources naturelles et les efforts fournis au niveau national en vue d'accroître la couverture forestière. Elle a également reconnu la nécessité d'une collaboration entre les responsables des forêts et de la faune sauvage africaines de part et d'autre du continent, en mettant un accent particulier sur la recherche et le développement des connaissances.

5. Dans sa déclaration d'ouverture, Son Excellence, Judi W. Wakhungu, Ministre chargée de l'environnement et des ressources naturelles et de l'administration du développement régional, a souhaité la bienvenue au Kenya à tous les participants et a souligné l'importance des forêts et des terres forestières pour le développement économique national, l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, la conservation de la biodiversité, l'amélioration de la productivité et de la résilience. Elle a souligné l'importance de mieux prendre en compte les priorités locales et nationales lors de l'élaboration des programmes forestiers nationaux. Elle a mis en exergue les efforts de la région visant à élaborer des politiques et des règlements douaniers stricts pour mieux gérer les ressources forestières et fauniques du continent.

6. M. Joseph Hailwa, Président de la 19^{ème} session de la CFFSA, a exprimé les remerciements du Bureau au Gouvernement hôte pour la tenue de la 20^{ème} session et a rappelé le travail préparatoire et les réunions intersessions et préparatoires qui ont précédé la session en cours. Il a exhorté les pays membres à œuvrer de manière collective en vue d'atteindre les objectifs du programme régional des forêts et de la faune sauvage et les a encouragés à établir des rapports réguliers sur les mesures qu'ils ont prises pour mettre en œuvre les recommandations de la Commission.

7. Mme Eva Müller a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Directeur général de la FAO et a mis l'accent sur l'importance des récents accords mondiaux déterminants pour les forêts, en particulier la Vision d'ici 2050 sur les forêts et la foresterie, émanant du XIV Congrès forestier

mondial, des Objectifs de développement durable et de l'Accord de Paris sur le changement climatique. Les accords devraient stimuler les investissements dans l'atténuation des effets et l'adaptation axées sur la forêt et soutenir l'effort mondial visant à réaliser une économie verte. Elle a également souligné le besoin d'informations plus fiables sur la forêt, une éducation plus approfondie sur les fonctions et les avantages des forêts et des programmes sociaux conduisant à une gestion durable des forêts. Affirmant la volonté de la FAO d'aider les pays à relever les défis clés liés à la forêt, elle a invité les participants à prendre part à la prochaine Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique et à la 23^{ème} session du Comité des forêts de la FAO.

8. Mme Mette Wilkie-Loyche a, au nom du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, mis en exergue les tendances à la croissance de plusieurs pays africains et leur impact sur l'environnement à la lumière des cadres mondiaux et des partenariats régionaux. Elle a souligné trois grands défis auxquels le continent est confronté: (1) la déforestation et l'énergie-bois durable pour tous, (2) la dégradation des forêts, du sol et des parcours, et (3) le commerce illicite d'espèces sauvages. Elle a recommandé davantage d'efforts collectifs pour faire face à ces défis.

9. M. Almami Dampha, parlant au nom de la Commissaire à l'économie rurale et à l'agriculture de la Commission de l'Union Africaine, a souligné le rôle des ressources forestières dans le soutien des moyens de subsistance locaux ainsi que de la richesse nationale et du produit intérieur brut. Il a mis l'accent sur les réalisations des Communautés économiques régionales (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale, la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) à travers leur stratégie régionale de gestion des forêts. Il a souligné l'importance de l'élaboration du cadre régional pour la gestion durable des forêts qui servira de référence pour tous les pays membres.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (POINT 2)

10. L'ordre du jour a été adopté tel qu'il figure dans le document FO:AFWC/2016/1 (voir *Annexe A*). Les documents examinés par la Commission figurent à l'*Annexe C*.

ÉLECTION DU BUREAU (POINT 3)

11. Conformément aux dispositions des articles II-1 et II-5 de ses Règles de procédure, la Commission a élu le Président, trois Vice-présidents et un Rapporteur comme suit:

Président:	M. Emilio MUGO (Kenya)
1er Vice-président:	M. Biramou SISSOKO (Mali)
2ème Vice-président:	M. Roger Albert MBETE (République du Congo)
3ème Vice-président:	M. XXX (<i>Nom à déterminer</i> , Egypte)
Rapporteur:	M. Abedinigo MARUFU (Zimbabwe)

M. Foday Bojang, Fonctionnaire principal des forêts, Bureau régional de la FAO pour l'Afrique, Accra, était Secrétaire de la Commission.

PROCESSUS LIÉS À L'ÉLABORATION DES POLITIQUES AU NIVEAU MONDIAL (POINT 4)

12. Le Secrétariat a présenté le document FO:AFWC/2016/2 intitulé "Processus politiques mondiaux" qui a informé la Commission des étapes importantes réalisées en 2015 par rapport aux forêts et à la foresterie, notamment les résultats de la 11^{ème} Session du Forum des Nations Unies sur les Forêts; l'adoption par les Nations Unies de l'Agenda 2030 pour le développement durable et les Objectifs de développement durable (ODD); et l'adoption de l'Accord de Paris sur le changement climatique.

13. La Commission a souligné l'opportunité offerte par les ODD pour sensibiliser sur les rôles essentiels que jouent les forêts dans le développement durable. Elle a également souligné que la collaboration et la coordination entre les forêts et d'autres secteurs (à savoir l'agriculture, l'énergie et l'eau) seront cruciales pour la réalisation des ODD et pour l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets.

14. La Commission a noté que le travail de la politique forestière entrepris par les Commissions économiques régionales de l'Afrique, notamment le développement et la mise en œuvre des plans de convergence des forêts régionales, contribuera à la réalisation des engagements internationaux sur les forêts. La Commission a exhorté les pays à utiliser les plans de convergence des forêts régionales et d'autres initiatives régionales sur les forêts comme instruments pouvant aider à honorer les engagements internationaux. Elle a demandé à la FAO de continuer à collaborer avec les Commissions économiques régionales et d'autres processus régionaux sur les forêts et d'établir des liens avec les processus internationaux.

15. La Commission a exhorté les pays à travailler activement en vue d'intégrer les forêts dans leurs stratégies nationales de changement climatique et leurs plans pour la réalisation des ODD, et elle a demandé l'assistance de la FAO dans ces efforts.

LA FORESTERIE ET L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET L'ATTÉNUATION DE LEURS EFFETS (POINT 5)

16. Le Secrétariat a présenté le document AFWC/2016/3.1 intitulé "La forêt et l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets". La présentation a mis l'accent sur le rôle majeur du secteur forestier en Afrique tant pour l'adaptation aux changements climatiques que pour l'atténuation de leurs effets. Il a également souligné les principaux projets entrepris par la FAO et ses partenaires pour aider les pays africains et les organisations régionales africaines dans leurs efforts dans ce domaine. Le travail de la FAO dans le cadre de l'ONU-REDD, du Mécanisme de restauration des forêts et des paysages, du programme de l'Agriculture intelligente face au climat et le soutien à l'Initiative de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel, ont été particulièrement mis en lumière dans le cadre des initiatives majeures de la FAO et de ses partenaires en Afrique. La présentation a souligné en outre la nécessité de la poursuite du soutien de la FAO aux pays dans leurs efforts pour mobiliser des fonds disponibles pour lutter contre le changement climatique.

17. La Commission a réaffirmé l'importance de l'Accord de Paris et demandé à la FAO de soutenir les actions des pays pour une mise en œuvre de manière coordonnée, notamment avec une participation adéquate des principales parties prenantes nationales.

18. La Commission a en outre demandé à la FAO de faciliter et de promouvoir le partage des meilleures pratiques sur le choix et l'utilisation des espèces appropriées et du matériel génétique, notamment les semences et les variétés locales, dans le cadre des activités liées à l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets.

(i) Initiatives, expériences et défis du mécanisme REDD+ en Afrique

19. Le Secrétariat a présenté le document FO:AFWC/3.2 intitulé "Initiatives de la REDD+, les expériences et les défis en Afrique", qui a mis en évidence le processus d'établissement de la REDD+ en tant que mécanisme mondial pour l'atténuation des effets du changement climatique dans le secteur de la foresterie. La présentation a également mis l'accent sur les initiatives de financement de la REDD+ et sur les principales leçons tirées en Afrique et a indiqué d'autres possibilités de mobilisation des ressources qui existent pour la mise en œuvre des activités liées aux forêts dans le contexte du changement climatique.

20. La présentation a également souligné l'importance d'un renforcement des capacités de grande envergure pour les parties prenantes, de l'intégration des stratégies REDD+ dans les lois et politiques existantes, de la coordination et de la rationalisation du soutien international et des mécanismes de financement, et de l'adoption d'une approche multisectorielle pour la mise en œuvre de la REDD+.

21. La Commission a reconnu le caractère complémentaire ainsi que les co-avantages découlant de la mise en œuvre des actions de l'adaptation et de l'atténuation des effets dans le secteur forestier. La Commission a recommandé que la FAO fournisse le soutien nécessaire pour renforcer les capacités des pays dans la mise en œuvre des activités de la REDD+.

PRODUITS FORESTIERS NON-LIGNEUX: OPPORTUNITÉS ET DÉFIS (POINT 6)

22. Le document FO:AFWC/2016/4.1 intitulé: "Produits forestiers non-ligneux: opportunités et enjeux" a informé la Commission sur l'importance des Produits forestiers non ligneux (PFNL) pour les économies nationales et les moyens de subsistance dans les zones rurales en Afrique.

23. La Commission a souligné l'importance de réguler les régimes fonciers sur les PFNL, de promouvoir la domestication des PFNL afin de réduire les conflits entre les communautés locales et les compagnies forestières. La Commission a demandé aux pays de soutenir la création de valeur ajoutée locale sur les PFNL et le développement des marchés et des entreprises.

24. La Commission a en outre demandé aux pays membres que soient renforcées ou mises en place des institutions qui collecteront des données statistiques fiables sur les PFNL et a encouragé la FAO à soutenir les pays à augmenter leurs investissements dans le secteur des PFNL.

MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE : HARMONISATION DES POLITIQUES ET LOIS SECTORIELLES POUR RÉDUIRE LES CONFLITS SUR L'UTILISATION DES TERRES (POINT 7)

25. Le Secrétariat a présenté le document FO:AFWC/2016/5.1 intitulé "Harmonisation des politiques et des lois sectorielles pour réduire les conflits sur l'utilisation des terres". La présentation a porté sur les défis de la gouvernance des terres en Afrique et a indiqué, y compris sur les politiques foncières contradictoires. Il a souligné la nécessité d'examiner le régime foncier et sa relation par rapport à la dégradation des forêts. Il a également mis en exergue les opportunités existantes, telles que l'Initiative sur les politiques foncières de l'Union Africaine, les Principes directeurs sur les investissements fonciers à grande échelle et les Directives volontaires pour une Gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, pour que les pays harmonisent les politiques et les lois d'utilisation des terres.

26. La Commission a demandé à la FAO et les Communautés économiques régionales de faciliter l'intégration des questions transfrontalières et du régime foncier dans les politiques d'utilisation du sol.

27. La Commission a demandé à la FAO de renforcer son appui à la mise en œuvre des Directives volontaires sur la Gouvernance responsable des régimes fonciers en tant qu'outil essentiel permettant de tenir compte des considérations d'harmonisation, surtout des aspects interculturels de la gouvernance des terres, de l'agriculture, de la foresterie et du changement climatique.

28. La Commission a exhorté les pays membres à renforcer la mise en œuvre des directives.

(i) Renforcer les critères et indicateurs pour la gestion durable des forêts et leur utilisation dans les politiques et pratiques en Afrique

29. La Commission a été informée des résultats de l'atelier régional sur les critères et les indicateurs (C & I) de gestion durable des forêts (GDF) en Afrique, tenu à Douala en mai 2015. La

Commission a reconnu l'importance des C & I pour évaluer les progrès vers la GDF et a souligné la nécessité de promouvoir leur utilisation pour une gestion durable des terres plus intégrée et pour le suivi des contributions aux ODD liés à la forêt.

30. La Commission a encouragé les pays membres à développer des C & I génériques pour la région en utilisant un processus participatif et les a ensuite encouragés à les adapter aux besoins nationaux.

31. La Commission a demandé à la FAO de poursuivre son soutien aux pays dans le renforcement des capacités des parties prenantes dans l'utilisation des C & I.

AMÉLIORATION DE LA VIABILITÉ ET DE L'EFFICACITÉ DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION DU COMBUSTIBLE LIGNEUX (POINT 8)

32. Le Secrétariat a présenté le document AFWC/2016/7 intitulé "Améliorer la Durabilité et l'Efficiéce de la production et de la consommation du combustible ligneux". Le document a reconnu l'importance du combustible ligneux en Afrique, démontrant que les deux tiers des ménages en Afrique comptent sur ce combustible pour générer l'énergie domestique. La demande du combustible ligneux, du charbon de bois en particulier, est susceptible d'augmenter en raison de la croissance démographique et de l'urbanisation. Il est donc urgent d'agir pour améliorer la durabilité de la production et l'efficacité de la consommation du combustible ligneux.

33. La Commission a reconnu que les combustibles ligneux sont d'une importance cruciale pour l'Afrique et que les défis de longue date doivent être relevés. Elle a fait remarquer que les efforts visant à améliorer la durabilité de l'approvisionnement en bois d'énergie et l'efficacité de l'utilisation et de la gouvernance de cette ressource doivent être intensifiés, nonobstant le fait que les pays cherchent à développer des sources d'énergie alternatives. La gestion des forêts et des arbres pour la production du combustible ligneux représente une opportunité pour le secteur forestier, et les combustibles ligneux constituent une ressource renouvelable, respectueuse du climat.

34. La Commission a demandé à la FAO de poursuivre son appui aux pays pour améliorer la qualité et la disponibilité des données relatives à la production et à la consommation de combustible ligneux dans les pays. Elle a en outre recommandé que la FAO soutienne les pays dans la révision des programmes, des politiques et des réglementations nationales et régionales liés à l'énergie du bois et de l'intégrer dans la politique de développement au niveau national. Elle a également recommandé que les pays attirent l'attention sur la question du bois d'énergie feu à la prochaine Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique qui se tiendra en Côte-d'Ivoire.

RAPPORTS SUR LES INTERVENTIONS DE LA FAO ET DE SES MEMBRES EN RÉPONSE AUX RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR LA COMMISSION À SA DIX-NEUVIÈME SESSION (POINT 9)

(i) Actions de la FAO et des pays membres

35. Le Secrétariat a présenté les mesures prises par la FAO et les pays membres pour mettre en œuvre les recommandations formulées par la 19^{ème} session de la Commission. La Commission a pris note des efforts déployés et du soutien fourni par la FAO et a identifié des questions transversales où le travail de la FAO devrait être renforcé; elle a demandé à la FAO de:

- soutenir les pays membres dans la mise en œuvre des ODD, en particulier ceux relatifs à la forêt et à la faune sauvage et de l'utilisation des terres, et de renforcer les synergies dans la mise en œuvre des objectifs de Neutralité en matière de dégradation des terres proposés par la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

- soutenir les membres dans leurs efforts de sensibilisation sur le commerce illicite transfrontalier et, ce faisant, engager aussi le Partenariat de collaboration sur la gestion durable de la faune sauvage ainsi que d'autres institutions pertinentes.

36. La Commission a pris note de la synthèse des activités menées par les pays membres au cours de la période 2014-2015 pour mettre en œuvre les recommandations de la 19^{ème} session. Elle a noté le nombre limité de rapports des pays membres et a demandé aux pays membres de faire de leur mieux pour présenter leurs rapports sur les mesures prises pour mettre en œuvre les recommandations de la Commission.

(ii) Résultats du XIV^{ème} Congrès Forestier Mondial

37. Le Secrétariat a présenté le document FO:AFWC/2016/8.3 intitulé "Résultats du XIV^{ème} Congrès forestier mondial" qui a mis en exergue les recommandations et les messages clés ainsi que la Vision 2050 proposée par le Congrès. La Commission a apprécié les efforts et le soutien de la FAO et du pays hôte du Congrès forestier mondial, l'Afrique du Sud, pour la tenue du Congrès sur le continent africain et pour l'intégration des organisations régionales dans le processus de planification. La Commission a demandé à la FAO et aux pays membres de maintenir l'élan et de traduire la «Vision 2050» en actions concrètes au niveau régional et national.

38. La Commission a en outre recommandé que la FAO soutienne, de manière inclusive, la coordination des efforts visant à mettre en œuvre la «Vision 2050» aux niveaux régional et international, en mettant un accent particulier sur l'engagement de tous les acteurs concernés, en particulier les jeunes.

39. Elle a encouragé la FAO à faciliter une plate-forme de communication pour les organisations de la société civile et le secteur privé, en vue d'améliorer la collaboration pour la mise en œuvre de la Vision 2015;

40. La Commission a encouragé les pays membres de:

- Assurer des allocations budgétaires adéquates au secteur de la foresterie et de créer un environnement favorable pour les investissements dans les programmes de la foresterie et de la faune sauvage.
- Promouvoir la collaboration intersectorielle et l'intégration entre les secteurs de la foresterie et de la faune sauvage.

BRACONNAGE ET COMMERCE ILLICITE: IMPLICATIONS POUR LES MOYENS DE SUBSISTANCE ET LA GESTION DURABLE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE (POINT 10)

41. Ce point a été introduit par le Secrétariat au cours de la présentation du document FO:AFWC/2016/9.1 intitulé "Chasse et commerce illicite: Incidences pour les moyens de subsistance, la gestion durable des forêts et de la faune sauvage". Un aperçu de la situation actuelle sur le braconnage et le commerce illicite, notamment les implications écologiques, économiques et sociales, a été présenté. Les défis clés ont également été présentés en mettant l'accent sur la production et le commerce de la viande de brousse au niveau local. Le Kenya a partagé son expérience sur l'impact à long terme du braconnage et du commerce illicite des produits de la faune sauvage sur les efforts de conservation en Afrique en mettant l'accent sur les politiques, les efforts et les défis opérationnels. La Commission a également reçu un rapport de la République du Congo sur l'issue de la Conférence internationale sur l'Exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore sauvages d'Afrique qui avait eu lieu à Brazzaville en avril 2015. Ce rapport a mis en évidence certains accords clés sur la voie à suivre en la matière.

42. La Commission a soulevé la question de la planification de l'utilisation des terres en tant qu'élément crucial pour équilibrer la conservation avec les besoins de développement, améliorer les moyens de subsistance et atténuer les conflits entre l'homme et la faune sauvage (CHF), ainsi que pour minimiser l'exploitation illégale de la flore et de la faune sauvages.

43. Des expériences ont été partagées sur le transfert des droits sur la faune sauvage aux communautés à travers des systèmes de conservation conduisant à des avantages pour la communauté, la conservation et l'utilisation durables de la faune sauvage. La Commission a souligné la nécessité d'une collaboration inter-étatique sur les initiatives qui réduisent le braconnage et le commerce illicite.

44. La Commission a exhorté ses États membres à analyser les impacts du braconnage et du commerce illicite et à collaborer avec la FAO et ses partenaires afin de développer, tester et mettre en œuvre des stratégies de contrôle novatrices. La Commission a en outre recommandé que les membres promeuvent la production et la consommation licites de la viande de brousse pour une sécurité alimentaire accrue et des moyens d'existence améliorés.

45. La Commission a encouragé les États membres à mettre en œuvre aux niveaux national et régional la stratégie adoptée lors de la Conférence de Brazzaville.

DIALOGUE DES RESPONSABLES DES ADMINISTRATIONS FORESTIÈRES (POINT 11)

(i) Les défis sur la mise en œuvre des politiques des forêts et de la faune sauvage en Afrique

46. En lançant le premier Dialogue, le Président Emilio Mugo et le facilitateur Mafa Chipeta ont demandé aux panélistes de mettre l'accent sur l'identification, avec des exemples, des grandes interventions de mise en œuvre visant à permettre aux politiques forestières et fauniques d'offrir des opportunités de croissance et de développement rapides et durables. Les panélistes: L'honorable Ministre du Lesotho et des représentants du Mali, du Congo, du Botswana, du Kenya et du Lesotho - ont été invités à souligner le fait que la réussite exigerait un lien efficace des interventions dans les politiques sectorielles et externes, remédier aux contraintes de capacités, une plus grande priorisation et sélectivité des interventions, un meilleur équilibre entre les politiques officielles et les valeurs de la société locale, et une inclusion des activités du secteur informel dans les budgets nationaux.

47. La discussion a fait ressortir ce qui suit:

- La concurrence relative à l'utilisation des terres et le conflit potentiel entre les besoins d'un autre secteur (l'agriculture, l'exploitation minière, l'infrastructure urbaine et autres, etc.) et ceux des forêts et de la faune sauvage, ainsi que la concurrence entre les forêts et la faune sauvage mêmes;
- L'incohérence de l'interprétation de la politique souvent liée aux cycles politiques;
- Parfois, l'augmentation des politiques nationales et des nombreux traités internationaux.

48. Pour améliorer la mise en œuvre des politiques relatives aux forêts et à la faune sauvage, la Commission a souligné la nécessité d'avoir une plus grande participation des parties prenantes et une consultation inclusive, notamment dans le but de développer dans chaque pays une vision partagée des ambitions de développement avenir et des priorités impliquant la terre. Cela permettrait à la forêt, à la faune sauvage et à d'autres secteurs des ressources naturelles d'avancer de manière cohérente avec les autres secteurs.

(ii) Développement de petites entreprises des forêts et de la faune sauvage pour la réduction de la pauvreté en Afrique

49. Le panel était composé de l'Honorable Flavia Nabugere Munaaba, Ministre d'État à l'Environnement de l'Ouganda et des délégués du Congo, du Botswana, du Mali, du Kenya, de la

Namibie et du Botswana. Les débats ont été animés par M. Mafa Chipeta qui a mentionné plusieurs attributs qui influent sur leur capacité des entreprises forestières à contribuer à l'éradication de la pauvreté.

50. Les panélistes ont mis en exergue les facteurs clés qui permettent la participation du secteur privé et des communautés locales dans les petites entreprises forestières et les défis qui y sont rattachés. Les cas de réussite de ces petites entreprises forestières partagés par les délégués ont porté sur les activités des gens, des communautés et des entreprises relatives au développement de l'écotourisme, à la conversion des arbustes envahissants en divers produits alimentaires et combustibles, l'élevage de gibier, l'élevage d'animaux sauvages, l'artisanat, la production à petite échelle de la bioénergie, les aliments pour animaux, etc.

51. La Commission a reconnu que la diversité des interventions de soutien des gouvernements peut assurer la croissance des petites entreprises forestières et des investissements plus importants. Elle a reconnu les défis auxquels les pays font face dans la mise en œuvre des politiques tangibles de planification de l'utilisation des terres afin de réduire les conflits homme-faune sauvage pour permettre le développement des petites entreprises forestières.

52. La Commission a recommandé que les pays membres encouragent le dialogue avec le secteur privé pour stimuler les investissements, les innovations technologiques et l'amélioration des partenariats avec des groupes communautaires et de petits exploitants pour le développement des petites entreprises forestières.

53. La Commission a recommandé que les pays membres continuent à assurer l'accès de la communauté et d'autres investisseurs aux forêts, à la faune sauvage et aux arbres hors forêts en vue de soutenir leurs entreprises. La Commission a demandé un soutien efficace au développement des petites entreprises forestières en termes d'interventions harmonisées du gouvernement, de l'organisation, du développement des compétences en affaires et en entrepreneuriat, de facilitation du financement, de la formation et du renforcement des capacités surtout au niveau de la communauté afin de mieux accéder aux marchés, à l'information et à la technologie.

54. La Commission a demandé à la FAO de fournir le soutien technique dont les pays ont besoin pour créer un environnement favorable au développement durable des petites entreprises forestières.

LES FORÊTS ET LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU EN AFRIQUE (POINT 12)

55. Le Secrétariat a présenté le document FO:AFWC/2016/10 intitulé "Gestion des forêts et des ressources en eau en Afrique". La présentation a mis en exergue les tendances de la gestion des forêts et des ressources en eau en Afrique et les cas de réussite grâce à une approche de gestion des bassins versants.

56. La Commission a pris note de l'importance d'établir des synergies et une collaboration dans les domaines des forêts, de l'eau et du changement climatique. La Commission a souligné la nécessité de partager les informations disponibles sur la gestion des bassins versants et a demandé à la FAO de:

- faciliter la diffusion des connaissances et des informations sur l'importance de la gestion des bassins et des régimes fonciers (politiques et lois) par le biais des différentes parties prenantes à tous les niveaux, en mettant un accent particulier sur les communautés de base;
- soutenir les pays membres dans la promotion des activités génératrices de revenus durables en vue de diminuer la pression sur les bassins versants et d'éviter la dégradation des terres;
- soutenir les Communautés économiques régionales dans l'élaboration des cadres régionaux sur la gestion des bassins versants transfrontaliers.

57. La Commission a également encouragé aux pays de mobiliser des ressources suffisantes pour renforcer les capacités des organisations de bassins fluviaux existants et d'élaborer des stratégies et des plans d'action en vue d'intégrer les communautés locales et les organisations de bassins fluviaux dans la gestion des bassins versants.

GENRE, JEUNESSE ET ÉDUCATION (POINT 13)

58. Le Secrétariat a présenté le document FO:AFWC/2016/11 intitulé "Genre, jeunesse et éducation". Ce rapport fait observer que malgré leur importance pour le développement de la foresterie, les jeunes sont largement négligés dans les programmes de foresterie, et qu'ils optent de moins en moins pour l'éducation dans ce secteur. Il a en outre fait remarquer que les régimes fonciers existants ont tendance à discriminer les femmes en ce qui concerne la propriété foncière et forestière.

59. La Commission a reconnu que les femmes et les jeunes peuvent jouer un rôle plus important dans la réalisation d'une gestion durable des forêts et de la faune sauvage du monde. Il y a un besoin urgent de prendre des mesures en vue de réaliser et d'améliorer la participation et l'engagement des femmes et des jeunes dans les structures de direction des secteurs de foresterie et de faune sauvage, ainsi que de repenser les systèmes éducatifs et les politiques en matière de la foresterie et de la faune sauvage en intégrant les aspects genre pour l'amélioration de l'emploi et des moyens de subsistance.

60. La Commission a encouragé ses membres à intégrer le genre et les jeunes dans leurs politiques forestières et fauniques, et à veiller à la mise en œuvre et au suivi de ces politiques dans des environnements favorables tels que la gestion communautaire des forêts. Elle a en outre demandé aux membres d'explorer des approches novatrices pour relever les défis auxquels est confronté l'avenir de l'éducation forestière afin d'attirer davantage d'étudiants au domaine de la foresterie.

61. La Commission a recommandé à la FAO d'apporter son soutien aux pays en renforçant leurs capacités et en fournissant un soutien technique pour l'intégration du genre et des jeunes dans les politiques forestières et fauniques et dans leur mise en œuvre, et en soutenant l'autonomisation économique des femmes dans la chaîne de valeur de la foresterie et de la faune sauvage à travers le développement de la petite entreprise .

RESTAURATION DES FORÊTS ET DES PAYSAGES (POINT 14)

62. Le Secrétariat a présenté le document FO:AFWC/2016/12 intitulé "Restauration des forêts et des paysages" qui a donné un aperçu global sur la dégradation des terres, les initiatives mondiales et régionales et les objectifs de la restauration des forêts et des paysages (à savoir le Défi de Bonn et l'Initiative Africaine de Restauration, AFR100), et le Mécanisme de restauration des forêts et des paysages récemment lancé par la FAO pour aider les pays dans leurs efforts de restauration.

63. La Commission a partagé ses expériences en matière de planification et de mise en œuvre de la restauration des forêts et des paysages en soulignant que la restauration représente un investissement dans la productivité et durabilité à long terme de l'écosystème et fournit l'emploi et d'autres avantages liés aux moyens de subsistance.

64. La Commission a invité les pays membres à:

- Renforcer leurs efforts pour planifier, mettre en œuvre et créer un environnement favorable pour la restauration des forêts et des paysages afin de répondre aux besoins nationaux et de remplir leurs engagements actuels et futurs à des objectifs internationaux et régionaux de restauration des forêts et des paysages (RPF).

65. La Commission a demandé à la FAO de:

- Soutenir les pays dans la planification et la mise en œuvre des activités liées à la restauration des forêts et d'autres terres dégradées, en particulier à travers les activités du Mécanisme de restauration des forêts et des paysages.
- Aider les pays à identifier et à mobiliser les ressources financières nécessaires à la restauration des forêts et des paysages (par exemple à travers le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds Vert pour le Climat et le secteur privé) et de rechercher activement des contributions financières pour le Mécanisme de restauration des forêts et des paysages, ce qui permettra à la FAO de renforcer son soutien aux pays.

CONTRIBUTION À LA GOUVERNANCE DE LA FAO (POINT 15)

66. Le Secrétariat a présenté le document FO: AFWC / 2016/13 intitulé "Contribution à la gouvernance de la FAO". Cette présentation a examiné la position de la Commission vis-à-vis de la structure globale de gouvernance de la FAO, en soulignant que la Conférence régionale pour l'Afrique et le Comité des forêts (COFO) sont les deux organes principaux à travers lesquels sont transmis à la Conférence de la FAO les préoccupations et les requêtes de la Commission ainsi que les engagements d'action de ses membres dans le cadre de leur responsabilité nationale. La Commission a été invitée à fournir des recommandations à transmettre à la Conférence régionale pour l'Afrique et au COFO.

67. La Commission a proposé l'ordre du jour ci-après pour inclusion dans la 23^{ème} session du Comité des forêts: Contribution du secteur forestier à la réalisation des ODD; rôle de la FAO et du Comité des Forêts dans le développement des indicateurs en vue de suivre les progrès dans la réalisation des ODD et d'autres objectifs; le renforcement des capacités de collaboration intersectorielle pour s'occuper de la réduction de la pauvreté, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, du changement climatique, de la conservation et de l'utilisation durable des ressources forestières et de la faune sauvage, en tenant compte des rôles des femmes et des jeunes; et le changement climatique et les forêts, associés aux questions de la santé des forêts, des incendies de forêt et de l'intensification des catastrophes naturelles.

68. La Commission a demandé au Secrétariat de transmettre à la Conférence régionale pour l'Afrique un rapport concernant les questions d'importance pour la région, portant sur les forêts et la faune sauvage, tel que discuté lors de la session de la CFFSA et sa recommandation selon laquelle la Conférence doit inclure dans l'ordre du jour de ses sessions les questions des ressources naturelles de manière systématique et plus détaillée. La Commission a souligné deux questions transversales d'importance régionale qui pourraient être prises en compte par la Conférence régionale: le combustible ligneux pour l'énergie rurale et l'eau.

69. La Commission a demandé au Secrétariat de transmettre ses recommandations à la Conférence régionale pour l'Afrique et au Comité des Forêts; et le programme de travail de la FAO (se trouvant à l'annexe E) aux autres Commissions Régionales des Forêts et au Comité des forêts.

70. La Commission a recommandé à la FAO, par le biais du Comité des forêts, d'entreprendre la révision de sa Stratégie pour les Forêts et la Foresterie.

QUESTIONS DIVERSES (POINT 16)

71. Le Secrétariat du FNUF a mis en lumière le rôle important de la gestion durable des forêts dans la mise en œuvre de l'agenda de développement durable 2030. Il a informé la Commission de la prochaine activité de l'Arrangement International sur les Forêts et a exhorté les membres de la Commission à participer activement aux activités de celui-ci, y compris ses Groupes d'Experts Ad-hoc. Le Secrétariat du FNUF a fait remarquer que les Commissions Régionales des Forêts de la FAO, notamment la CFFA, pourraient fournir des plates-formes importantes pour la coordination des actions régionales visant à la mise en œuvre de l'Arrangement International sur les Forêts et des dialogues sur les politiques connexes, et a proposé une utilisation accrue de la CFFSA à cet effet.

72. La Commission a demandé à son Bureau et au Secrétariat d'identifier, en consultation avec le Secrétariat du FNUF, les opportunités d'utiliser la CFFSA comme un organe de coordination de l'action régionale et du dialogue pour Arrangement International pour les Forêts.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (POINT 17)

La Commission a accepté l'offre du Mali d'accueillir la vingt et unième session. La Commission est convenue de fixer les dates de la session et a demandé à Mali d'envoyer une lettre officielle au Directeur général de la FAO pour transmettre son offre d'accueillir la 21^{ème} session.

ADOPTION DU RAPPORT DE LA VINGTIÈME SESSION DE LA COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE (POINT 18)

73. Le rapport de la vingtième session a été adopté tel qu'amendé dans le présent document.

CLÔTURE DE LA 20^{ÈME} SESSION ET DE LA QUATRIÈME SEMAINE AFRICAINE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE (POINT 19)

74. Dans son discours de clôture, le Représentant par intérim de la FAO au Kenya, M. Robert Allport a remercié le Gouvernement de la République du Kenya pour avoir accueilli la 20^{ème} session et pour toute l'appui apporté au processus préparatoire et durant la session. Il a réitéré l'engagement de la FAO à travailler avec ses Etats membres pour réaliser leurs objectifs, et ceux de la FAO dans l'agriculture et dans la gestion des ressources naturelles. Il a indiqué que la FAO soumettra les recommandations de la réunion à la Conférence régionale pour l'Afrique et la Comité des forêts pour leurs considérations.

75. Au nom du Ministre chargée de l'Environnement et des ressources naturelles et de l'Administration du Développement régional et de la République du Kenya, Dr. Margaret Mwakima a remercié toutes les participants pour leurs contributions précieuses durant les discussions et a exprimé l'espoir que les recommandations adoptées seront mises en œuvre à tous les niveaux. Elle a alors officiellement clôturé la 20^{ème} session.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la 20^{ème} Session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique et de la Quatrième Semaine africaine des forêts et de la faune sauvage
2. Adoption de l'Ordre du jour
3. Élection du bureau
4. Processus liés à l'élaboration des politiques au niveau mondial
5. La foresterie et l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets
 - (i) Expériences sur la REDD+ en Afrique
6. Produits forestiers non-ligneux: opportunités et défis
 - (i) Développement de la chaîne de valeur de l'apiculture en Tanzanie
7. Mise en œuvre des politiques des forêts et de la faune sauvage : Harmonisation des politiques et lois sectorielles pour réduire les conflits sur l'utilisation des terres
 - (i) Renforcer les critères et indicateurs pour la gestion durables des forêts et leur utilisation dans les politiques et pratiques en Afrique
8. Amélioration de la viabilité et de l'efficacité de la production et de la consommation du combustible ligneux
9. Rapports sur les interventions de la FAO et de ses Membres en réponse aux recommandations formulées par la Commission à sa dix-neuvième session
 - (i) Actions de la FAO et des pays membres dans la région
 - (ii) Résultats du quatorzième Congrès forestier mondial
10. Braconnage et commerce illicite: Implications pour les moyens de subsistance et la gestion durable des forêts et de la faune sauvage
 - (i) Présentation de vidéo sur les Eléphants de la Tanzanie
 - (ii) Impact à long terme du braconnage et du commerce illicite des produits de la faune sauvage sur les efforts de la conservation en Afrique
 - (iii) Résultat de la Conférence internationale sur l'exploitation illégale et le commerce illicite de la flore et de la faune sauvages en Afrique
11. Dialogue des Responsables des administrations forestières
 - (i) Les défis sur la mise en œuvre des politiques des forêts et de la faune sauvage en Afrique
 - (ii) Développement de petites entreprises des forêts et de la faune sauvage pour la réduction de la pauvreté en Afrique
12. Les forêts et la gestion des ressources en eau en Afrique
13. Parité hommes-femmes, jeunesse et éducation
14. Restauration des forêts et des paysages
15. Contribution à la Gouvernance de la FAO
16. Questions diverses
17. Date et lieu de la prochaine Session

18. Adoption du Rapport de la 20^{ème} Session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique
19. Clôture de la 20^{ème} Session et de la Quatrième Semaine africaine des forêts et de la faune sauvage

*Annexe B***LISTE DES PARTICIPANTS****Membres de la Commission****BOTSWANA**

TIROYAMODIMO, Otisitswe
 Director General, Department of wildlife and
 National Parks
 Ministry of Environment, Wildlife and Tourism
 P.O. Box 131, Gaborone
 Tel: +267 3971405
 Fax: +267 3932205
 E-mail: otroyamodimo@gov.bw

FLYMAN, Michael
 Chief Wildlife Officer
 Department of wildlife and National Parks
 Ministry of Environment, Wildlife and Tourism
 P.O. Box 131, Gaborone
 Tel: +267 3971405
 Fax: +267 3932205
 E-mail: mflyman@gov.bw

BURUNDI

THEOPHILE, Ndarufatiye
 Deputy Minister
 Bujumbura-Burundi
 Tel: +257 2224979/777702988
 E-mail: theopmdaru@yahoo.fr

CONGO

MBETE, Roger Albert
 Directeur de la Faune et des Aires Protégées
 Ministère de l'Economie Forestière et du
 Développement Durable
 BP 98 Nguesso Brazzaville
 Tel: +242 56655600
 E-mail: rogermbete@gmail.com

EGYPTE

ELSHEIKH, Sherif
 Third Secretary
 Embassy of the Republic of Egypt
 24, Othaya Rd (off Giotanga Rd)
 Kileleshwa
 P.O Box 30285
 Tel: +254 791497257

E-mail: sherif.elsheikh89@gmail.com ;
sheriff.elsheikh@mfa.gov.eg

KENYA

WAKHUNGU, Judi W. (Prof)
 Cabinet Secretary,
 Ministry of Environment, Natural Resources
 and Regional Development Authorities

MWAKIMA, Margaret (Dr.),
 Principal Secretary,
 State Department of Natural Resources,
 Ministry of Environment, Natural Resources
 and Regional Development Authorities

MUGO, Emilio
 Director,
 Kenya Forest Service
 Ministry of Environment, Natural Resources
 and Regional Development Authorities
 E-mail: mugoen@yahoo.com

GATHAARA, N.Gideon
 Conservation Secretary
 Ministry of Environment, Natural Resources
 and Regional Development Authorities
 Kenya

MAYEGENE, Stephen
 Director
 Ministry of Environment, Natural Resources
 and Regional Development Authorities
 P. O. Box 30126, Nairobi
 Tel: +254 722 628919
 E-mail: smmanegene@gmail.com

CHIKAMAI, Ben
 Director
 Kenya Forestry Research Institute (KEFRI)
 Ministry of Environment, Natural Resources
 and Regional Development Authorities
 Tel: +254 722756484
 E-mail: director@kefri.org

KARIUKI, Patrick M.
Deputy Director
Kenya Forest Service
Ministry of Environment, Natural Resources
and Regional Development Authorities
P. O. Box 30513-00100, Nairobi
Tel: +254 722801309
E-mail: pmkariuki@yahoo.com ;
pmkariuki@kenyaforestservice.org

MWAI, Ephraim Muchiri
Deputy Director, Forest Conservation
Ministry of Environment, Natural Resources
and Regional Development Authorities
P.O. Box: 30126-00100
Tel: +254 721383458
E-mail: Ephraim.muchiri@yahoo.com

MANYEKI, Nelson
Deputy Director
Forest Conservation
Ministry of Environment, Natural Resources
and Regional Development Authorities
NHIF Building, 12th Floor
Ragati Road
P.O. Box 30153 -00100
Tel: +254 722610114
E-mail: mainamanyeki@yahoo.com

WAMBOI, Jane Francisca
Scientist
Kenya Wildlife Service
Ministry of Environment, Natural Resources
and Regional Development Authorities
P.O. Box: 40241 – 00100
Tel: +254 722726713
E-mail: jwambo@kws.org.ke ;
jwamboi@yahoo.com

NAHAMA, Eric
Forester
Natural Forest Programme Secretariat,
Ministry of Environment, Natural Resources
and Regional Development Authorities
P. O. Box 30513-00100, Nairobi
Tel: +254-722354290
E-mail: eric_nahama@yahoo.com

OKOTH, Max
Director
Kisumu Mens Civil S. Movement
P. O. Box 169, Kisumu
Tel: + 254 726224197
E-mail: thedexterreactions@hotmail.com

WANGAMA, Geoffrey
Executive Officer
Farm Forestry Smallholder Producers
Association of Kenya
P. O. Box 380-00517, Nairobi
Tel: +254 718295662
E-mail : wangama.geoffrey@gmail.com

DAMARIS, Mwikali
Forester
Forestry Society of Kenya
P. O. Box 30513-00200, Nairobi
E-mail: damarismwikali30@gamil.com

NJOROGE GIITAU, Jesse
Conservation
Wildlife Clubs of Kenya
P. O. Box 20184, Nairobi
Tel: +254 720458050
E-mail: Jessenjoroo@gmail.com

TITUS, Mwangi
Conservation
Wildlife Clubs of Kenya
P. O, Box 20184-00200, Nairobi
E-mail: mwengihassan@gmail.com

KIIO, Gerald
Programme Officer
Kenya Conservation Alliance
P. O. Box 460, Kwale
Tel: 254-727598393
E-mail: geraldkiio@gmail.com

OBALA, Eddy
Researcher, American Reference Centre
American Embassy
P. O. Box 7823-00100, Nairobi
Tel: +254-727124287
E-mail: eddyobala@gmail.com

OMONDI, Benedict
SAD
Kenya Forest Service
Ministry of Environment, Natural Resource and
Regional Development Authorities
P. O. Box 30513, Nairobi
Tel: 254-722796950
E-mail: bpomondi@yahoo.com

MULATYA, Jackson Mutua
Research Scientist - Forestry
Kenya Forestry Research Institute (KEFRI)
Ministry of Environment, Natural Resources
and Regional Development Authorities
P. O. Box 20412-00200, Nairobi
Tel: +254 721385835
E-mail: Jackmultya@yahoo.com ;
jmulatya@kefri.org

KING'OO, Stephen
Forester
Ministry of Environment, Natural Resources
and Regional Development Authorities
P. O. Box 30136, Nairobi
Tel: +254-729412853
E-mail : Stevendolo22@yahoo.com

KITHEKA, Patricia
Forester
Kenya Forest Service
Ministry of Environment, Natural Resources
and Regional Development Authorities
P. O. Box 30513-00100, Nairobi
Tel: +254 721859443
E-mail: P.Kitheka@kenyaforests-service.org

WAI, Mary
Forester
Kenya Forest Service
Ministry of Environment, Natural Resources
and Regional Development Authorities
P. O. Box 30513-00100, Nairobi
Tel: +254 724422638
E-mail: mwai.mary@yahoo.com

GICHU, Alfred
Forester
Kenya Forest Service
Ministry of Environment, Natural Resources
and Regional Development Authorities
P. O. Box 30513, Nairobi
Tel: +254 0202020285
E-mail: alfredgichu@kenyaforests-service.org

SCOTH, Arvid
Forester
Ministry of Environment, Natural Resources
and Regional Development Authorities
Nairobi
Tel: +254 706357976
E-mail: Arvids40th@gmail.com

NZALE, Grace
Warden
Kenya Wildlife Service
Ministry of Environment, Natural Resources
and Regional Development Authorities
P. O. Box 40241, Nairobi
Tel: +254 722754417
E-mail : gznale@kws.go.ke

MBAYE, Sue
Consultant
SM & Associate
Tel: +254 71861178
E-mail: Suembaya@sm-associate.org

GITAHU, Philip
Conservationist
Wildlife Clubs of Kenya
P. O. Box 20184, Nairobi
Tel: +254-726224634
E-mail : gitahi@wildlifeclubsofkenya.org

NDERITU, Francis
Farmer
COFECFA
P. O. Box 443, Nairobi
Tel: 254 721610791
E-mail: fnderitu@yahoo.com

MUCHIRI, Ephraim
Forester
Ministry of Environment, Natural Resources
and Regional Development Authorities
P. O. Box 30126, Nairobi
Tel: +254 721383458
Tel : ephraim.uchiri@yahoo.com

KIMONE, Clement Katiuki
Tree farming, Community Food and
Environment Group
P. O. Box 293, Molo
Tel: 254-722393017
E-mail: cofeg2002@yahoo.com

WANJIRA NGA'NGA, Veronica
Farmer
NETTLE WORLD
P. O. Box 28783, Nairobi
Tel: +254 720996277

MURGOR, Mattew Kipruto
Environmental
Kengen Co. Ltd.
P. O. Box 47936-00100, Nairobi
Tel: +254-722906681
E-mail : mmurgor@kengen.co.ke

ISMAIL, Mohammad
Director
Ajiman Technologies
P. O. Box 25719, Nairobi
Tel: +254 0202081944 / 733928767
E-mail: ajimantechnologies@gmail.com

KUMEIYA, James
Coordinator
Centre for Community Development
P. O. Box 1295, Nanyuki
Tel: +254 723960646
E-mail: jgkumeiya@gmail.com

MHANDO, Tobias
Consultant
Farm Strengthening Institute
P. O. Box 6035, Nakuru
Tel: +254 725407480
E-mail : mhandot@yahoo.com

LESOTHO

MAFURA, Kabelo
Honorable Minister
Ministry of Forestry, Range and Soil
Conservation
P.O. Box 92
Tel: +266 98549454
E-mail: kabelomofura@yahoo.com

NAMIBIE

HAIWA, Joseph
Director
Ministry of Agriculture, Water and Forestry
Government Office Park, Windhoek
Tel: +264 612087663
Fax: + 264 612087665
E-mail: hailwaj@mawf.gov.na

MOSES, Moses
Ministry of Agriculture, Water and Forestry
P.O. Box 3088 Eenhana
Tel: +264 65263040
Fax: +264 65263238
E-mail: akiant1214@gmail.com

ERCKIE, Rehabeam Ndatega
Environmental Tourism
P.O.Box 5526
Tel: +264 26480805
E-mail: rehabeamerkie@yahoo.com

LAUFS, Johanner
GIZ Advisor
GIZ Support to De-Bushing
P.O. Box 88
Tel: +264 818846552
E-mail: jahannes.laufs@giz.de

NIGERIA

SENATOR LOKPOBIRI, Heineken
Honorable Minister of State, Agriculture and
Rural Development
Federal Ministry of Agriculture and rural
Development
Tel: +234 8038541077
E-mail: exambah@gmail.com

IBRAHIM, Mohammed
Federal Ministry of Agriculture and Rural
Development
Area 11, FCDA-GARKI, Abuja
Tel: 0708773584
E-mail: dogondaji73@gmail.com

AMBAH, Enene Xynex
Federal Ministry of Agriculture and Rural
Development
Tel.: +234 8038541077
E-mail: exambah@gmail.com

MALI

BIRANOU, Sissoko
Directeur National Eaux et Forêts
BP 275
Tel: +223 76310863
E-mail: biramou.sissoko1@gmail.com

TUNISIE

FATHI, Ksiksi
Ingenieur
Direction Générale des Forêts
Ministère de l'agriculture, des ressources
hydrauliques et de la pêche
Tel: +216 98532942
Fax: +216 75643661
E-mail: fethi_ksi2@hotmail.fr

UGANDA

NABUGERE, Flavia Munaaba
Honorable Minister of State
Ministry of Water and Environment
Plot 22/28 Portbell Round Luzira
Tel: 256 772933354
E-mail: flavnet@yahoo.co.uk

ZIMBABWE

MARUFU, Abedinigo
Deputy General Manager
Conservation and extension
Forestry Commission
No.1 Orange Grove Drive Highlands Harare
Zimbabwe
P.O Box HG139 Highlands.
Tel: +263 44984369
E-mail: abedinigo.marufu@gmail.com ;
marufu@forestry.co.zw

SAMANEKA, Kennedy
Head of Chancery
Embassy of Zimbabwe
P.O.Box 111/112 Nicole Drive Runda
Tel: +254 713754763
E-mail: ksamaneka@gmail.com

MABIKA, Cheryl Tinashe
F.A.O
Block 1 Tendeseka Office Park, Harare
Tel: 0779697519
E-mail: cheryl.mabika@fao.org

MOYO Sithembelenkosini
F.A.O
Block No. 1 Tendeseka Office Park
Tel: 00263 783675569
E-mail: sithembelenkosini.moyo@fao.org

REPRÉSENTANTS DES INSTITUTIONS DES NATIONS UNIES**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT**

WILKIE, Mette
Director
P.O. Box 30552, Nairobi
Tel: +254 720916501
E-mail: mette.wilkie@unep.org

POUAKOUYOU, Daniel
UN REDD Technical Advisor for Africa
P.O. Box 30552, Nairobi
Tel: +254 207625631
E-mail: Daniel.Pouakouyou@unep.org

MUGENI, Mwanisha
P.O. Box 30552, Nairobi
Tel: +254 720916501
E-mail: mwanisha.hassa@unep.org

KAVAGI, Levis
Coordinator, Ecosystems & Biodiversity
UNEP
P. O. Box 47074, Nairobi
Tel: +254 7623145
E-mail : Levis.Kavagi@unep.org

FORUM DES NATIONS UNIES SUR LES FORÊTS

KEMITALE-ROTHSCHILD, Afsa
Senior Programme Officer
Two UN Plaza, DC2-2326, New York, NY, 1007
Tel: +212 9634437
Fax: + 917 3673186
E-mail: kemitale@un.org

COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE (UNECA)

NKEM, Johnson
Senior Climate Adaptation Expert
ACPC, Special Initiative
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: jnkem@uneca.org

ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES**COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE**

ALMAMI, Dampha
Senior Policy Officer
Addis Ababa, Ethiopia
African Union Commission
E-mail: Damphaa@Africa-union.org

NAESS, Leah
Senior Policy Officer
African Union Commission
Addis Ababa, Ethiopia
Tel: 251 919329460
E-mail: wanambwal@africa-union.org

AUTORITE INTERGOUVERNEMENTALE POUR LE DEVELOPPEMENT (IGAD)

MWANGO, Fred
Regional Water Expert
Djibouti
E-mail: fred.mwango@igad.int

COMMUNAUTE ÉCONOMIQUE DES ÉTATS D'AFRIQUE DE L'OUEST (CEDEAO)

LEKO, Moussa
Principal Programme Officer - Forestry
ECOWAS Commission, Abuja
Tel: +234 805242800
E-mail: dallou2009@gmail.com

ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUS (OIBT)

NZIENGUI, Marcelin
Officer for Africa
BP 329
Libreville, Gabon
Tel: 241 04765322
E-mail: nziengui@itto.int

PARTENARIAT POUR LES FORETS DU BASSIN DU CONGO

DOGMO POKEM, Sicco Dany
Technical Coordinator-Communication and Liaison Officer
Am Sportfeld 2,79312 Smmendeigen
Tel: +4917 624095050
Germany
E-mail: dany.Pokem@pfbc-cbfp.org

FORUM AFRICAIN DES FORÊTS

KOWERO, Godwin
Executive Secretary
African Forest Forum
P.O. Box 30677, Nairobi
Tel: +254 207224203
Fax: 254 20722400
E-mail: g.kowero@cgiar.org

CONSEIL INTERNATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA CONSERVATION DU GIBIER

KAKA, Ali
Advisor to President
International Council for Game and Wildlife Conservation
P. O. Box 26595-00500, Nairobi
Tel: +254 724255310
E-mail : alikaka@adepconservation.net

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALES**ÉQUIPE SPÉCIALE DE L'ACCORD DE LUSAKA (LATF)**

TIRIONGO, Tom
Lusaka Agreement Task Force
P. O. Box 3533-00506
Tel: +245-722522564
E-mail: t.tiriongo@lusakaagreement.org

RWEGASIRA, Theotimus
Lusaka Agreement Task Force
P. O. Box 3533-00506
Tel: +245-722641351, Nairobi
E-mail: rwegasira@lusakaagreement.org

RINGERA, John
Field Officer
Lusaka Agreement Task Force (LATF)
P. O. Box 3533-00506, Nairobi
E-mail: rengera@lusakaagreement.org

ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALES**FONDATION POUR LA VIE SAUVAGE AFRICAINE (AWF)**

OKWARO, George
Conservation Scientist
African Wildlife Foundation (AWF)
P. O. Box 310-05020, Nairobi
Tel: +254-733228826
E-mail : gokwaro@awf.org

MUYANG, Achah
Conservationist
African Wildlife Foundation (AWF)
P. O. Box 310-00502, Nairobi
Tel: +254 717688002
E-mail: machah@awf.org

WARINWA, Fiesta
Ecologist
African Wildlife Foundation
Nairobi

GREEN AFRICA FOUNDATION

KIOLI, John
Executive Director
Green Africa Foundation
P. O. Box 9164-00200, Nairobi
Tel: +254 722722915
E-mail : kioli@greenafricafoundation.org

INTERPRETES

MWAWGI, Clement
P.O. Box 100295
Tel: +254 736998447
E-mail: clempgmey@yahoo.com

MARIOTTE, Chantal
Tel: +254 733723216
E-mail: chantal.mariotte@gmail.com

AMISI, Sylvia
P.O. Box 20728
Tel: +254 733324412
E-mail: sylviaamisi@yahoo.com

MYAMABO, Dibombe Tshamwlamba
Translator
P.O. Box 38, Kersbeekstraat, 2140
Borgerhost
Tel: +254 726639733
E-mail: dibombecham@hotmail.com

AWITI, Dickens
Interpreter
P.O. Box 222 38 001 Nairobi
FAO, Kenya
Tel: +254 72225903
E-mail: awiti.dickens@gmail.com

FAO SECRETARIAT

MULLER, Eva
Director,
Forestry Policy and Resources Division (FOA)
Viale delle Terme di Caracalla
00040, Rome
Tel: +39 0657054286
E-mail: eva.muller@fao.org

ALLPORT, Robert
FAO Representative a.i
FAO Representation in Kenya
United Nations Office
United Nations Avenue
Gigiri
Block 'P' 3 level
NAIROBI
PO Box 30470, 00100, GPO, Nairobi
Telephone: +254-20-7625920
E-mail: FAO-KE@fao.org

BRAATZ, Susan
Senior Forestry Officer /
Team Leader, Dryland Forests, Agroforestry
and Climate Change
Viale delle Terme di Caracalla
00186 Rome
Tel: +39 657054318
Fax: +39 657055135
E-mail: susan.braatz@fao.org

REEB, Dominique
Senior Forestry Officer (FOE)
Viale delle Terme di Caracalla
00186 Rome
Tel: +39 657056774
E-mail: dominique.reeb@fao.org

BOJANG, Foday
Senior Forestry Officer/AFWC Secretary
Regional Office for Africa (RAF)
Gamel Abdul Nasser Road
P.O. Box 1628, Accra, Ghana
Tel: +233 302 610930
Fax: +233 302 668427
E-mail: foday.bojang@fao.org

CZUDEK, René
Forestry and wildlife Officer
Sub-regional Officer for Southern Africa (SFS)
P. O. Box 3730, Harare
Tel: +263 4252015/77232272
Fax: +263 4700724

E-mail: Rene.Czudek@fao.org

NGUINGUIRI, Jean-Claude
Forestry Officer
FAO Sub-regional Office for Central Africa
(SFC)
P.O. Box 2643, Libreville
Tel: +241 06 685120
Fax: +241 01 74 0035
E-mail: jeanclaude.nguinguiri@fao.org

KILAWE, Edward
Forestry Officer
Sub-Regional Office for Eastern Africa (SFE)
P.O. Box 5536, CMC Road
Addis Ababa, Ethiopia
Tel: +251 116478888
E-mail: Edward.Kilawe@fao.org

ROZAS, Dominique
Liaison & Meeting Officer
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Tel: +39 6570526333
E-mail: Dominique.Rozas@fao.org

NIKIEMA, Albert
Climate Change Officer
Regional Office for Africa (RAF)
Gamel Abdul Nasser Road
P.O. Box 1628, Accra, Ghana
Tel: +233 560223410
E-mail: albert.nikiema@fao.org;
Abert.nikiema@gmail.com

FONWEBAN, John Ngong
Forestry Officer
Regional Office for Africa (RAF)
Gamel Abdul Nasser Road
P.O. Box 1628, Accra, Ghana
Tel: +233 240220830
E-mail: john.fonweban@fao.org

RAKOTONDRAMANGA Soalandy,
Programme Officer, Forestry
Regional Office for Africa
Gamel Abdul Nasser Road
Po Box 1628, Accra, Ghana
Tel: +233 302 610930 (ext. 41640)
Fax: +233 302 668427
E-mail: Soalandy.rakotondramanga@fao.org

HABIMANA, Didier
Associate Professional Officer
Forestry and Climate Change
Sub-Regional Office for Eastern Africa (SFE)
P.O. Box 5536, CMC Road
Addis Ababa, Ethiopia
Tel: +251 116478888
E-mail: Didier.Habimana@fao.org

CHIPETA, Mafa Evaristus
FAO Consultant
P.O. Box 51610, Limbe, Malawi
Tel: +265 991317321
E-mail: emchipeta@gmail.com

ASSENG, Ze
Noon Wood Forest Product Specialist
P.O. Box 281, Yaounde, Meme Prix Bastos
Tel: +237 677186183
E-mail: Armand.Assengze@fao.org

YAPI, Atse
Natural Resources Policy Consultant
Regional Office for Africa (RAF)
Gamel Abdul Nasser Road
P.O. Box 1628 Accra, Ghana
Tel: +233 244383366
E-mail: atse.yapi@fao.org

MCDONOUGH, Sackhai
Junior Professional Officer
Regional Office for Africa (RAF)
Gamel Abdul Nasser Road
P.O. Box 1628, Accra
Tel: +233 6227232
Fax: +233 302 668427
E-mail: sakchai.mcdonough@fao.org

DERIDDER, Benjamin
Natural Resources expert
Regional Office for Africa (RAF)
Gamel Abdul Nasser Road
P.O. Box 1628, Accra, Ghana
Tel: +233 508047376
Fax: +233 302 668427
E-mail: benjamin.deridder@fao.org

NDESO-ATANGA, Ada
Forester
Regional Office for Africa (RAF)
Gamel Abdul Nasser Road
P.O. Box 1628, Accra, Ghana
Tel: +233 246880567
Fax: +233 302 668427
E-mail: ada.ndesoatanga@fao.org

PENUKU, Francisca
Programme Assistant
Regional Office for Africa (RAF)
Gamel Abdul Nasser Road
P.O. Box 1628, Accra, Ghana
Tel: +233 302 610930
Fax: +233 302 668427
E-mail: francisca.penuku@fao.org

ADJEI, Sibyl
Bilingual Administrative Assistant
Regional Office for Africa (RAF)
Gamel Abdul Nasser Road
P.O. Box 1628, Accra, Ghana
Tel: +233 302 610930
Fax: +233 302 668427
E-mail: sibyl.adjei@fao.org

MULEMA, Joy
Office Associate
FAO Kenya
E-mail: Joy.Mulema@fao.org

LEHMANN, Ruth
Communication
FAO Kenya
E-mail: Ruth.Lehmann@fao.org

*Annexe C***LISTE DES DOCUMENTS**

FO:AFWC/2016/1	Ordre du jour provisoire
FO:AFWC/2016/2	Processus politiques mondiaux
FO:AFWC/2016/3.1	Les forêts et l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets
FO:AFWC/2016/3.2	Initiatives, expériences et défis du mécanisme REDD+ en Afrique
FO:AFWC/2016/4.1	Produits forestier non ligneux : opportunités et enjeux
FO:AFWC/2016/4.2	Développement de la chaîne de valeur de l'apiculture en Tanzanie
FO:AFWC/2016/5.1	Harmonisation des politiques et lois sectorielles pour réduire les conflits sur l'utilisation des terres
FO:AFWC/2016/5.2	Renforcer les critères et indicateurs pour la gestion durable des forêts et leur utilisation dans les politiques et pratiques en Afrique
FO:AFWC/2016/7	Améliorer la durabilité et l'efficacité de la production et de la consommation des combustibles ligneux
FO:AFWC/2016/8.1	Rapport sur les mesures prises par la FAO pour la mise en œuvre des recommandations de la dix-neuvième session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique
FO:AFWC/2016/8.2	Rapport sur les mesures prises par les membres pour la mise en œuvre des recommandations de la dix-neuvième session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique
FO:AFWC/2016/8.3	Résultats du XIVe Congrès forestier mondial
FO:AFWC/2016/9.1	Chasse et commerce illicites: incidences pour les moyens d'existence, la gestion durable des forêts et la faune sauvage
FO:AFWC/2016/9.2	Impact à long terme de la chasse et du commerce illicites des produits de la faune sur les efforts de conservation en Afrique
FO:AFWC/2016/9.3	Résultat de la Conférence internationale sur l'exploitation illégale et le commerce illicite de la flore et de la faune sauvages en Afrique
FO:AFWC/2016/10	Gestion des forêts et des ressources en eau en Afrique
FO:AFWC/2016/11	Genre, jeunesse et éducation
FO:AFWC/2016/12	Restauration des forêts et des paysages
FO:AFWC/2016/13	Contribution à la gouvernance de la FAO

FO:AFWC/2016/Inf.1	Note d'information
FO:AFWC/2016/Inf.2	Liste des Documents
FO:AFWC/2016/Inf.3	Calendrier provisoire

*Annexe D***RESUMÉ DU RAPPORT DES ÉVÉNEMENTS PARALLÈLES DE LA 4ÈME SEMAINE AFRICAINE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE****Forêts et Faune Sauvage pour un développement socio-économique dans les Communautés Economiques Régionales**

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ont fait des déclarations liminaires à l'événement de la Semaine Africaine des Forêts et de la Faune Sauvage (SAFF) sur les forêts et la faune pour le développement socio-économique.

La CEDEAO a mis en évidence un partenariat de collaboration avec la FAO qui a conduit à la production et à l'adoption du Plan Ouest-Africain de Convergence des Forêts (PCF) avec sept domaines d'intervention prioritaires dont trois contribuent à une meilleure mise en valeur du développement sociale dans la région. Ces domaines comprennent l'harmonisation des cadres législatifs et réglementaires et les politiques forestières dans les 15 pays membres, la gestion des écosystèmes et le reboisement et l'amélioration des biens et services des écosystèmes pour la sécurité alimentaire, la stabilité économique et la durabilité de l'environnement. Sa mise en œuvre a été initiée dans le cadre du Projet de Coopération Technique. D'autres projets portent sur les questions de lutte contre le commerce illicite et le trafic de la faune sauvage.

La présentation de l'IGAD a porté sur la nécessité d'une coopération avec les gouvernements en vue d'améliorer la production et la valeur ajoutée, la nécessité d'harmoniser les cadres et les institutions pour la gestion des forêts et de la faune sauvage au sein de chaque pays. Le présentateur a également souligné la nécessité pour les pays membres d'élaborer une stratégie régionale de surveillance de la couverture forestière.

Les débats ont souligné la nécessité d'améliorer la valeur ajoutée des CER à travers:

- l'élaboration d'approches communes dans la gestion des forêts et de la faune sauvage,
- l'harmonisation des politiques et des législations,
- la promotion du dialogue politique et de la coopération transfrontalière,
- l'amélioration du partage d'informations sur la contribution des secteurs de la forêt et de la faune sauvage à l'économie nationale.

*Annexe E***MEMBRES DE LA COMMISSION**

Algérie
Afrique du Sud
Angola
Benin
Botswana
Burkina Faso
Burundi
Cameroun
Cap-Vert
Congo
Côte d'Ivoire
Egypte
Ethiopie
France
Gabon
Gambie
Ghana
Guinée
Guinée-Bissau
Guinée équatoriale
Jamahiriya Arabe Libyenne
Kenya
Lesotho
Liberia

Madagascar
Malawi
Mali
Maroc
Maurice
Mauritanie
Mozambique
Namibie
Niger
Nigeria
République Centrafricaine
République Démocratique du Congo
République-Unie de Tanzanie
Rwanda
Sénégal
Sierra Léone
Soudan
Swaziland
Tchad
Togo
Tunisie
Uganda
Zambie
Zimbabwe